



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Rennes, le 15 octobre 2013

Monsieur le Premier ministre,

La Bretagne est frappée par une crise comme elle n'en a pas connue depuis les années soixante. Tous les piliers de notre économie sont secoués : en premier lieu l'agriculture et l'agroalimentaire, mais aussi les industries automobiles et des télécommunications. Chaque semaine ce sont plus d'un millier d'emplois qui sont détruits dans notre région.

Nous apprenons que vous allez tenir demain sous votre autorité une réunion interministérielle d'urgence sur la Bretagne et notamment son industrie agroalimentaire. Nous voulons encore espérer que cette réunion soit l'occasion pour le gouvernement d'une réelle prise de conscience de l'extrême gravité de la situation économique de la Bretagne.

Monsieur le Premier ministre, la Bretagne vit un véritable séisme. La structure même de l'économie bretonne est remise en cause. A des degrés divers, tous les territoires bretons sont frappés. Par un effet domino, tous les secteurs, transports, sous-traitance, bâtiment, artisanat, commerce subissent le contrecoup de l'effondrement de nos piliers traditionnels.

Monsieur le Premier ministre, dans les années soixante, la Bretagne a connu une grave crise. Les gouvernements du général de Gaulle ont répondu aux besoins de développement de la région. On parle encore du « Plan routier breton ». On avait bien compris à l'époque que sans désenclavement il n'y avait pas d'avenir pour la Bretagne. Ce désenclavement aujourd'hui s'appelle : lignes nouvelles de TGV jusqu'à Brest et Quimper. Contrairement aux engagements précédents, le « schéma mobilité 21 » a retiré ce projet du SNIT.



Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de programmer d'urgence ce projet. A ce titre j'ai proposé au conseil régional de Bretagne de mobiliser par redéploiement deux milliards d'euros pour accompagner l'Etat dans la réalisation des nouvelles sections de voies indispensables pour atteindre les trois heures à la pointe bretonne.

Par ailleurs, nous réclamons un moratoire immédiat sur l'écotaxe. Envisageable dans une période de prospérité, cette taxe pénalisera encore des entreprises déjà fragilisées.

Enfin, à défaut qu'aient été achevés les travaux sur la RN 164, route de l'agroalimentaire, nous appuyons la demande des chefs d'entreprise bretons qui réclament une augmentation ciblée de la vitesse sur la RN 12 et la levée des contraintes réglementaires pour la circulation des poids lourds.

Jeudi et vendredi, le conseil régional de Bretagne sera réuni en session. Au nom du groupe Droite & Centre de Bretagne, je demanderai au Président du conseil régional la tenue dans les plus brefs délais d'une session extraordinaire à laquelle je lui proposerai de vous inviter. Nous espérons qu'une telle rencontre sera possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Bernadette MALGORN



*Conseillère régionale de Bretagne
Présidente du groupe « Droite et Centre de Bretagne »*